



Pause de travail

Par Coucou56

Bonjour

Je suis à temps partiel je travaille 6 h par jour

Apparemment j'ai droit à 20mn de pause

AI je droit à ces 20mn ou pas si oui quand je dois prendre cette pause

Car en ce moment mon employeur me donne 10 mn pour un café

Mais est ce vraiment 20 mn et à quelle heure je dois la prendre je travaille de 9h à 15h

Merci

Par Isadore

Bonjour,

Quelle est votre convention collective ?

Par défaut votre employeur peut justement vous faire travailler jusqu'à six heures sans pause. L'employeur peut en effet placer la pause de vingt minutes immédiatement après la fin de la période de six heures de travail :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18205]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18205
[/url]

Par Coucou56

Merci pour votre réponse c'est la cc 1517

Par kang74

Bonjour

Votre convention collective ne prévoit rien au sujet des pauses .

Donc le fait de ne pas avoir de pause pendant vos 6h est conforme au droit, et qu'avoir 10 minutes de pause pour boire le café est plus que le droit .

Après vos 6 heures de travail, vous avez bien une " pause puisque vous ne travaillez pas .

On rappelle que le code du travail n'a jamais prévu que vous soyez rémunéré pendant votre temps de pause ; votre CCN non plus .